

Rémi Pain :



« Le Service social maritime doit développer son action envers les conchyliculteurs. »

Le nouveau directeur général du Service social maritime a pris ses fonctions en plein confinement. Sa priorité sera, dès la sortie de crise, de mieux faire connaître le savoir-faire de l'association.

Près de 8 500 personnes ont contacté le Service social maritime (SSM) en 2019, dont seulement 312 conchyliculteurs. Comment expliquez-vous cette sous-représentativité de la filière des cultures marines ?

Les conchyliculteurs sont moins nombreux que les marins pêcheurs ou les marins du commerce mais il est vrai que c'est une profession que nous avons beaucoup de mal à capter. Il peut y avoir plusieurs explications. Nous ne sommes peut-être pas assez connus de cette filière. Cela peut être lié à notre implantation géographique, au fait que nous n'entretenons pas assez de liens avec le Comité national de la conchyliculture ou les comités régionaux, parce que les conchyliculteurs ont moins de problèmes que les autres marins ou encore parce que ce n'est pas dans leur culture. Il faut aussi prendre en compte le fait que certains cotisent à la MSA, qui a son propre service social intégré. Il faut avoir le statut de marin pour faire appel à nos services.

Comment remédier à ce manque ?

Nous allons d'abord essayer de dresser un état des lieux pour comprendre pourquoi cela fonctionne moins bien. On en est encore au temps des constats, ma prise de poste est récente [le 1^{er} avril] et il y a eu les deux mois de confinement par-dessus tout ça. Mais il va falloir y réfléchir car j'aimerais bien que l'on développe notre action envers les conchyliculteurs. Parmi les premières pistes, il faudra certainement se rapprocher du Comité national de la conchyliculture et des comités régionaux, et également passer du temps sur le terrain pour faire savoir ce que l'on fait.



« NOUS ALLONS PASSER DU TEMPS SUR LE TERRAIN POUR FAIRE SAVOIR CE QUE L'ON FAIT. »

Quelles sont justement les actions portées par le SSM ?

Le SSM est à la disposition des entreprises et des salariés pour les accompagner dans toutes les problématiques sociales, que ce soit dans le cadre de difficultés professionnelles ou personnelles. Après la crise du norovirus qu'ils viennent de vivre et celle du coronavirus à suivre, cela va être compliqué pour les conchyliculteurs, comme pour beaucoup. Mais il ne faut pas hésiter à nous solliciter.

Pour quels types de demandes les conchyliculteurs sont-ils venus vous rencontrer ?

Cela tourne autour des thématiques de santé, des problématiques financières, ou liées au travail. Ce sont les mêmes enjeux que pour l'ensemble des marins. Une des missions du SSM est de suivre les marins en arrêt de travail. Nous avons accompagné 70 conchyliculteurs dans ce cadre en 2019, soit 7 % du total. Quand un marin est en arrêt de travail pendant plus de 60 jours, nous lui proposons une rencontre individuelle ou collective pour l'accompagner pendant cette période qui peut être difficile, c'est un bon moyen de prendre contact. Dans le milieu maritime, il y a une certaine pudeur pour demander de l'aide.

Quel est le profil des conchyliculteurs qui sont venus vers vous ?

Presque la moitié avait entre 45 et 54 ans et un nombre important avait plus de 55 ans. Le métier est usant, nous avons donc beaucoup de sollicitations à partir de 40 ans. Sur les 312 conchyliculteurs que l'on a accompagnés, il y avait 62 femmes, c'est une proportion plus importante qu'à la pêche ou chez les marins de commerce. Et toujours sur ces 312 sollicitations, on compte 50 % de salariés, 30 % d'indépendants et 10 % de pensionnés.

Le fait que la majorité des entreprises conchylicoles soient des petites structures est-il un frein pour avoir recours à vos services ?

C'est vrai que les grandes entreprises avec des services de ressources humaines structurés viennent plus facilement vers nous. Ils nous contactent dès qu'un salarié présente ce que l'on appelle des signaux invisibles. De notre côté, plus vite on est informés, plus c'est facile de trouver des solutions, des possibilités d'action. Les patrons des petites structures n'ont pas forcément le réflexe de nous contacter pour nous dire que tel ou tel salarié aurait peut-être besoin de nous.

Comment s'est passé le confinement pour le SSM ?

Nous avons mis nos salariés en sécurité mais les travailleurs sociaux du SSM pouvaient être contactés par téléphone ou par email. Sur les quatre premières semaines du confinement, c'est-à-dire jusqu'au 10 avril, nous avons recensé 941 consultations spéciales Covid – dont moins de 2 % de conchyliculteurs. La bonne surprise, c'est que nous avons reçu beaucoup de demandes de personnes inconnues jusque-là de nos services.

Le déconfinement commence à s'organiser, quelle va être votre priorité ?

De faire connaître notre savoir-faire, de mettre en avant notre plus-value car les métiers maritimes sont très spécifiques. Les marins cotisent au SSM, ils ont droit à ce service, c'est gratuit, c'est dommage de ne pas en profiter.

Propos recueillis par
Marion Larronde-Larretche